



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**CONSIGNES DONNEES PAR LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE SELECTION
RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS
ET RECRUTEMENT RESERVE SANS CONCOURS
ADJOINT ADMINISTRATIF
SESSION 2018**

L'audition, d'une durée totale de 20 minutes, démarrera par une présentation courte du candidat (5 minutes), suivie par un entretien avec les membres de la commission.

Au cours de sa présentation, le candidat veillera à présenter la richesse de son parcours professionnel et les compétences acquises.